

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 347

présenté par
M. Brottes

ARTICLE PREMIER

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« énergies »,

les mots :

« types d'énergie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.